



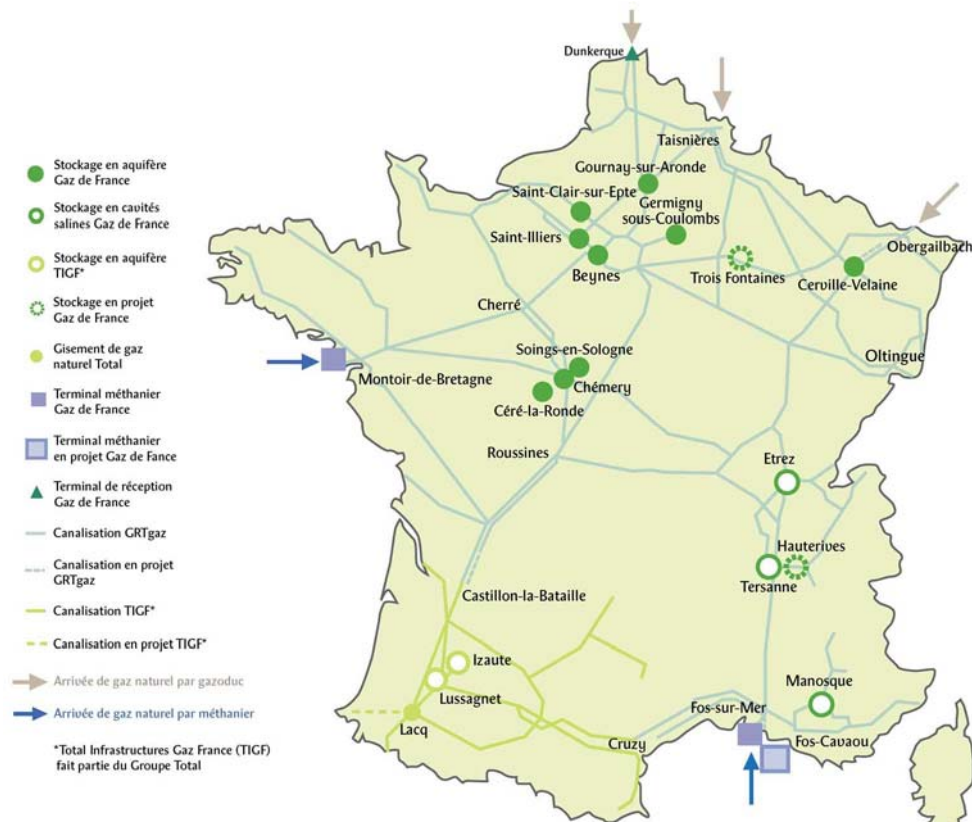
Atelier

Peut-on rationaliser les réglementations en matière de
sécurité gazière ?

Approche de la Direction des Grandes Infrastructures de Gaz
de France



L'outil industriel de la Direction des Grandes Infrastructures



Dans le Groupe Gaz de France, la DGI assure en France :

- L'exploitation, le développement, la maintenance des stockages souterrains et terminaux méthaniers,

Outil industriel constitué de :

- 12 sites de stockage souterrains,
- 2 terminaux méthaniers en France et 1 en construction en partenariat avec TOTAL.

=> 4 Sites SEVESO seuil haut (code de l'environnement) dont un stockage) et 11 sites SEVESO (code minier)





Impact de la réglementation applicable en sécurité industrielle

La sécurité industrielle est une des exigences de la société civile au même titre que le respect de l'environnement.

•Evolutions réglementaires récentes applicables aux stockages souterrains et terminaux méthaniers sont issues :

- Directive SEVESO II
- loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages (Loi BACHELOT)

dont les dispositions sont intégrées dans le Code de l'environnement, le Code du Travail et le Code minier (uniquement pour les stockages souterrains).

•Conséquences : Environ **1800 exigences réglementaires par site** (hors code du travail, hors spécifique : réglementation appareils à pression, etc.),





Notre retour d'expérience sur ces réglementations :

Avantages :

- Fixent un cadre réglementaire à la prévention en matière de sécurité industrielle,
- Donnent un levier d'amélioration en terme de conception et d'exploitation des ouvrages sur le volet HSE pour garantir la sécurité et la performance,
- Favorisent la concertation entre l'industriel, l'administration, les collectivités locales et les riverains

Difficultés :

- Superposent des réglementations (cas des stockages souterrains) pas toujours cohérentes*, et dont les modalités d'application (maîtrise de l'urbanisation, concertation, etc.) :
 - peuvent avoir un impact financier important,
 - ne sont pas complètement maîtrisés par l'ensemble des acteurs,
- Nécessitent une communication adaptée vers le public ...et les experts pour expliquer la prise en compte de la probabilité des événements redoutés et les différentes cartes d'aléas.



Nos interrogations :

- Equilibre prévention des risques / rentabilité économique
 - => acceptabilité par le public de nouveaux sites « SEVESO II » (maîtrise de l'urbanisation) ?
 - => y-a-t-il égalité de traitement en Europe dans le domaine de la sécurité industrielle ?
- Comment rationaliser les réglementations ?

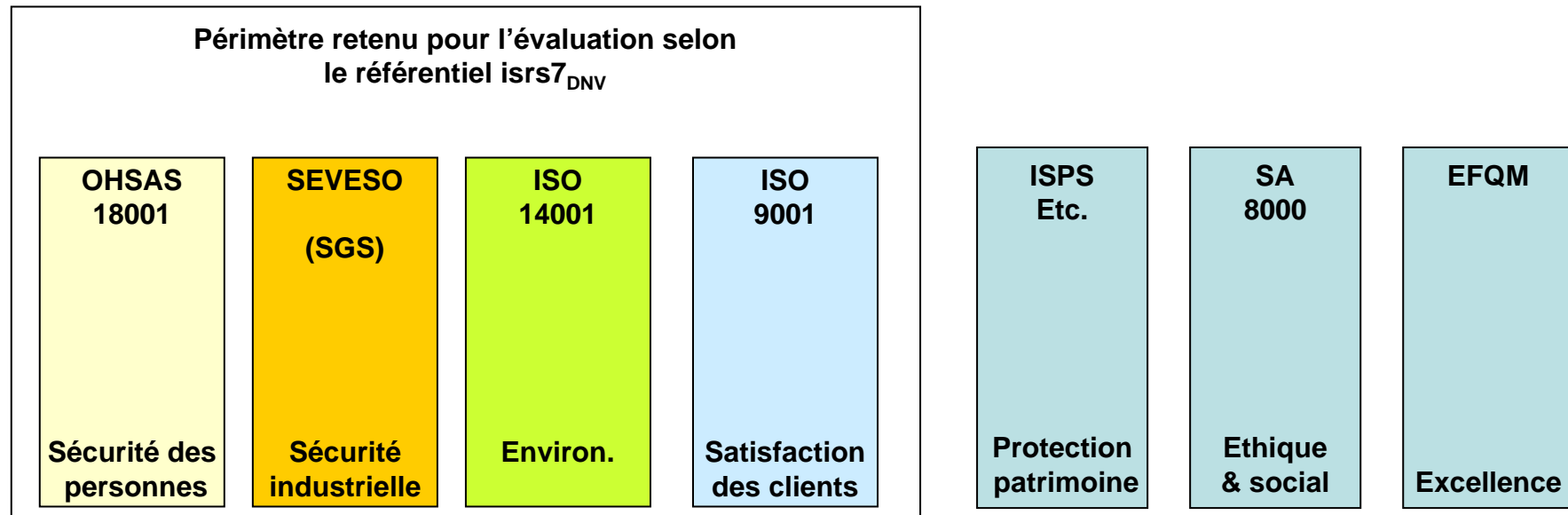


Le système de management de la DGI permet d'assurer :

- **Cohérence et visibilité entre :**
 - la vision et les valeurs du Groupe
 - la politique
 - les objectifs
 - la stratégie et le plan stratégique
- Approche systématique de l'analyse des risques des activités et des processus,
- Planification et coordination du travail pour les activités de « Maintenance », « Conduite » et « Travaux »,
- Management des projets intégrée à l'activité opérationnelle,
- Gestion globale des actifs (maintenance, disponibilité, performances),
- **Surveillance et maîtrise des risques QHSE** (évaluation des risques, réduction des risques, retour d'expérience, audits, actions d'amélioration).



Evaluation du système de management intégré de la DGI suivant les référentiels internationaux



Une seule et même fondation sociale, un seul dénominateur commun :

Le système de management intégré*



Conclusions

Rationaliser les réglementations :

- Une approche de confiance – transparence dans les relations entre Administrations – Collectivités locales – Riverains – Opérateurs industriels,
- Des objectifs de résultats et non de moyens,
- Une évaluation par des référentiels internationaux reconnus et partagés par tous,
- Une compréhension mutuelle des enjeux de chacun dans la prévention des risques pour assurer une concurrence équitable en Europe,